

LUTTE ANTIACRIDIENNE :

Appel à la création d'une structure autonome

Des représentants des bailleurs de fonds, notamment la Banque Mondiale et la FAO, ont appelé, jeudi à Nouakchott, à la création d'une structure autonome de lutte antiacridienne en Mauritanie. Cette structure, dotée d'une autonomie financière, pourrait être plus efficace dans la mobilisation des financements auprès de la communauté internationale et des bailleurs de fonds, estiment-ils.

A l'heure actuelle, il existe le Centre de Lutte Antiacridienne (CLAA). Il s'agit d'un centre étatique, sous la tutelle du ministère du Développement Rural et de l'Environnement, dont le statut actuel ne correspondrait pas à la structure souhaitée.

LIRE PAGE 3

Appel à la création d'une structure autonome

Des représentants des bailleurs de fonds ont appelé jeudi à Nouakchott à la création d'une structure autonome de lutte anti-acridienne. M. Seyid Ben Halima, secrétaire exécutif du Comité de lutte contre le criquet pèlerin en Afrique de l'Ouest et du Nord, le coordinateur du Programme de lutte préventive contre le criquet pèlerin et le responsable du département agricole à la mission résidente de la Banque Mondiale en Mauritanie, s'exprimaient au cours d'une rencontre avec M. Gandega Silly, ministre du Développement rural et de l'Environnement.

Au cours de cette rencontre, le secrétaire exécutif du Comité de lutte contre le criquet pèlerin a présenté au ministre un exposé détaillé sur les activités de la FAO en matière de lutte contre le criquet pèlerin dans les pays du Maghreb, en particulier en Mauritanie.

Il s'est, ensuite, félicité des efforts que mène le gouvernement mauritanien en matière de lutte contre le criquet pèlerin, surtout pendant la période 2003-2005,

avant de préciser que la lutte contre le criquet pèlerin a coûté aux bailleurs de fonds, au cours des périodes 1986-1989 et 2003-2005, la somme d'un milliard de dollars américains.

Quant au responsable du département agricole à la mission résidente de la Banque Mondiale à Nouakchott, il a présenté un exposé sur le projet africain de lutte préventive contre le criquet. Il a souhaité voir la mise en place d'une structure dotée d'une autonomie financière pour la lutte contre le criquet pèlerin en Mauritanie. Selon lui, cela pourrait aider à une plus grande mobilisation des financements auprès de la communauté internationale.

En réponse à ces interventions, M. Gandega Silly s'est félicité de l'excellente coopération existant entre son département et ces deux institutions Internationales.

Il a rappelé que cette coopération a permis de réaliser plusieurs programmes et de financer plusieurs projets dans le domaine du développement rural.

La rencontre s'est déroulée en présence de M. Mohamed Abdal-lahi Ould Babah, directeur du Centre de lutte contre le criquet pèlerin, du représentant de la FAO et du coordinateur national du programme de lutte préventive contre le criquet dans notre pays.

M. Gandega Silly a, également, reçu jeudi M. Guy Chausse, directeur de l'Agence française de développement (AFD) à Nouakchott.

L'entretien a été l'occasion pour les deux parties de discuter les voies et moyens permettant de promouvoir l'investissement national, particulièrement dans le domaine du lait de chamelles en plus de la protection de l'environnement et du renforcement des capacités nationales en la matière. Le directeur de l'AFD a précisé que son institution suit de près les questions de l'environnement en Mauritanie et est disposée à apporter l'aide nécessaire à ce secteur.

L'audience s'est déroulée en présence du conseiller technique du ministre. ●